



Formulaire de candidature centres aérés

A renvoyer complété et signé avec votre dossier de candidature (curriculum vitae et copies de vos diplômes et certificats) **dans un seul fichier** à :
jeunessevacances@lausanne.ch

| | |
|----------------------------------|------------------------|
| Nom | Prénom |
| Date de naissance | N° de téléphone |
| Adresse (Rue, NPA, Ville) | |

JE SUIS INTÉRESSÉ-E À TRAVAILLER AU POSTE DE :

Responsable Personne au bénéfice d'une formation reconnue

Monitrice/Moniteur Dès 18 ans

Aide-monitrice/Aide-moniteur Dès 16 ans

JE SUIS DISPONIBLE AUX PERIODES SUIVANTES :

| | |
|--|---|
| Automne 1 14 au 18 octobre 2024 | Été 1 30 juin au 4 juillet 2025 |
| Automne 2 21 au 25 octobre 2024 | Été 2 7 au 11 juillet 2025 |
| Relâches 17 au 21 février 2025 | Été 3 14 au 18 juillet 2025 |
| Pâques 1 14 au 17 avril 2025 Vendredi 18 avril fermé | Été 4 21 au 25 juillet 2025 |
| Pâques 2 22 au 25 avril 2025 Lundi 21 avril fermé | Été 5 28 au 31 juillet 2025 Vendredi 1 ^{er} août fermé |
| | Été 6 4 au 8 août 2025 |
| | Été 7 11 au 15 août 2025 |

REMARQUE



CONDITIONS D'ENGAGEMENT Casier judiciaire vierge

RÉTRIBUTION (si vous êtes au bénéfice des prestations de la caisse de chômage, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre caisse car cette rétribution n'est pas considérée comme un salaire.)

Responsable Selon qualifications et expérience

Monitrice/Moniteur 1^{ère} saison : CHF 60.- par jour
2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} saison : CHF 90.- par jour
5^{ème} saison et plus : CHF 110.- par jour
(plafond de l'indemnité journalière, supplément compris)

Aide-monitrice/ Dès 16 ans révolus : CHF 45.- par jour
Aide-moniteur Dès 17 ans révolus : CHF 50.- par jour

Monitrice/Moniteur Supplément formation obligatoire*: CHF 5.- par jour

*** FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MONITRICES/MONITEURS**

Pour travailler dans les structures d'accueil de la Ville de Lausanne, une formation de 6 modules est obligatoire. Il s'agit de

- Développement et besoins des enfants et des jeunes
- Attitudes pédagogiques
- Sécurité physique
- Préparation, animation et évaluation d'une activité
- Rôle du/de la monitrice/moniteur et responsabilités juridiques
- ESPAS : Prévention des abus sexuels

Cet enseignement est proposé en week-end et en soirée par la plateforme Formation Jeunesse Extrascolaire FORJE. Les frais de formation sont pris en charge par la Ville de Lausanne.

Après un entretien avec le responsable des centres aérés et la confirmation de notre part, vous pourrez vous inscrire sur www.forje.ch.

Date

Signature manuscrite

Pour les personnes mineures, signature du responsable légal/de la responsable légale :

Date

Signature manuscrite